

Dossier de presse



LANDERNEAU - KERLAOUEN

UN LIEU PATRIMONIAL RECONSTITUÉ
POUR ACCUEILLIR 120 ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP
Un projet mutualisé de l'IME de l'Association Don Bosco et de l'IEM de la Mutualité Santé Social.



CONTACTS PRESSE

Association Don Bosco Françoise RIVIER 02 98 30 35 40 frivier@donbosco.asso.fr
Mutualité santé Social Ellyn MELO 02 97 21 17 54 ellyn.melo@mutualite29-56.fr
Aiguillon construction Françoise GUY 06 62 23 91 27 francoise.guy@media-l-communication.com

LA GENÈSE

Dès 2013, la Mutualité Française Finistère - Morbihan et l'Association Don Bosco se rapprochent, échangent et conviennent de travailler ensemble la construction d'un complexe d'éducation de soins et d'apprentissages pour enfants et jeunes en situation de handicap sur la commune de LANDERNEAU (120 places).

Les deux parties partagent des valeurs et une vision commune de l'action médico-sociale.

Toutes deux :

- ↳ sont ancrées dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- ↳ défendent la non-lucrativité en action sociale et l'association des parties prenantes (usagers, salariés, société civile) à la construction de leurs projets,
- ↳ portent des valeurs communes d'accompagnement des personnes handicapées (promotion de la personne, respect de sa dignité, valorisation de sa citoyenneté et défense de ses droits pour une insertion sociale et professionnelle).

Par ailleurs ce projet commun permet à chacune des parties d'apporter une réponse coordonnée à des difficultés que chacun avait à gérer :

- pour la Mutualité Française, il s'agit de mettre en œuvre le déménagement de son Institut d'Education Motrice (IEM de Dirinon) pour permettre la mise en œuvre des projets personnalisés des usagers.
- pour Don Bosco, de reconstruire son Institut Médico-Educatif (I.M.E. de Kerlaouen) du fait de la non-conformité du bâtiment et l'inadéquation de celui-ci aux besoins des enfants accueillis.

Le souhait des deux gestionnaires est de démontrer, par une mutualisation de leurs forces, que le champ de l'action sociale peut offrir une réponse de qualité à la population dans un esprit de bonne gestion des deniers publics.

LA MISE EN ŒUVRE D'UN GCSMS

Le complexe d'éducation, de soins et d'apprentissages qui sera géré conjointement par la Mutualité Santé Social et Don Bosco permettra la mutualisation de bon nombre de moyens (fonciers, humains et fonctionnels).

Pour formaliser cette mutualisation, les Assemblées Générales des deux parties signent en 2015 une convention de Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS).

Quelques modalités du groupement :

- Membres : L'Association DON BOSCO et L'Association MUTUALITE SANTE SOCIAL.
- Dénomination : « GROUPEMENT DE COOPERATION « COMPLEXE DE KERLAOUEEN » ».
- Statut : personnalité morale de droit privé.
- Siège : Kerlaouen – 29800 LANDERNEAU.
- Objet : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice des activités des membres en veillant au respect de l'intérêt de ceux-ci, notamment ne ce qui concerne les établissements IME et IEM. Le groupement peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les locaux, les installations et appareillages nécessaires. Il peut encore engager le personnel nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se

rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil. Le groupement peut conclure toute convention avec les acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire.

- Durée : durée indéterminée à compter du jour suivant la publication de l'arrêté d'approbation.
- Capital : Le groupement est constitué sans capital.
- Adhésion : Le Groupement ne peut admettre de nouveaux membres adhérents.

La coopération entre l'Association Don Bosco et Mutualité Santé Social permettra en janvier 2017 le regroupement sur un même site d'une population déficiente intellectuelle et/ou présentant des troubles du comportement et du développement (service agréé au titre de l'annexe 24), d'une population déficiente motrice et/ou présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés (service agréé au titre de l'annexe 24 bis) et d'une population polyhandicapée (service agréé au titre de l'annexe 24 ter). Les deux partenaires, fortement engagés dans l'accompagnement des personnes handicapées, restent, chacun pour leurs services, porteurs des agréments qui les lient aux autorités publiques; agréments annexe 24 et 24 ter pour l'association Don Bosco, annexe 24 bis pour Mutualité Santé Social.

LA RECONSTITUTION D'UN LIEU PATRIMONIAL

L'IEM (Institut d'Éducation Motrice) de la Mutualité Française Finistère-Morbihan et l'IME (Institut Médico-Educatif) de l'association Don Bosco ont engagé un processus de rapprochement afin de développer un accompagnement médico-social de qualité **au cœur d'un espace urbain** répondant ainsi à l'esprit des dynamiques actuelles de citoyenneté en faveur d'enfants et jeunes adultes en situation de handicap. Il y sera proposé différentes prestations : restauration adaptée à la problématique de chaque enfant (régimes), hébergement (en chambres individuelles ou collectives), scolarité avec des enseignants spécialisés (dans ou hors les murs), ateliers pédagogiques et/ou d'insertion professionnelle, équipement de balnéothérapie, etc.

Ce projet est réalisé dans d'anciennes constructions fragilisées par des mouvements de terrain. En raison de leur qualité architecturale et pour conserver la mémoire du site, l'architecte des bâtiments de France en a demandé la démolition partielle et une reconstruction à l'identique.

Menée en partenariat avec l'association Don Bosco et la Mutualité Française, cette opération prévoit la rénovation d'une ancienne chapelle et d'un cloître, une démolition-reconstruction du bâtiment principal, y compris de ses deux tours, des constructions neuves, l'aménagement de l'ensemble des bâtiments, dont des chambres et des locaux dédiés à des soins spécialisés.

Le tout représente une surface utile de 7 000 m². Pierres d'entourage de fenêtres et bandeaux de façades ont été déposés et réutilisés pour reconstituer la nouvelle façade du bâtiment principal ainsi totalement restitué.

L'opération est réalisée en concertation l'Architecte des bâtiments de France afin de conserver le caractère du site. Le concept repose sur la reconstruction des bâtiments démolis afin de conserver l'esprit d'antan, en respectant le rythme, les proportions des ouvertures et des toitures tout en y intégrant les pierres récupérées. Ces nouveaux bâtiments viennent se raccorder de façon harmonieuse au cloître et à la chapelle. L'aile ouest apportera une lecture moderne à l'ensemble de l'opération.

Caractéristiques urbanistiques (intégration à l'environnement)

Démolition, conservation de la chapelle et du cloître avec reconstruction du bâtiment principal identique à l'existant.

Caractéristiques techniques

Pieux, bâtiments en béton avec agrafage de pierres, conservation du cloître et de la chapelle, balnéothérapie, rails de transfert dans toutes les chambres.
Surface utile 7 000 m².

Caractéristiques environnementales

Raccordement à une chaufferie collective bois gérée par la communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas.

Une offre adaptée

L'accent est mis sur l'hôtellerie et la médicalisation. Un hall d'accueil général commun permettra de desservir :

- Un secteur administration où chaque structure sera facilement repérable.
- Le forum : un espace de vie central et fédérateur. Il aura pour vocation d'accueillir les jeunes entre 2 prises en charge. Il regroupera notamment un foyer ainsi qu'un patio accessible à tous. Ces espaces dédiés permettront aux jeunes de se retrouver pour des moments de détente.
- L'ensemble fonctionnel « internat/restauration »

- **La fonction restauration** regroupera 3 salles de restauration pouvant accueillir chacune 30 jeunes et 3 à 4 professionnels. Chaque espace sera divisible en 2 sous espaces grâce à une cloison amovible isophonique.

- **L'internat** : les enfants et les adolescents seront pris en charge et disposeront de locaux d'internat dédiés : pôle de soins, espace veilleur, espace éducateur

- Une plateforme commune pour l'ensemble des jeunes s'organisera en 2 ensembles :

- **Thérapeutique** : Espace de kiné, orthophoniste, ergothérapie, balnéothérapie, espace psychomotricité et stimulations sensorielles, espace médical et paramédical

- **Éducatif/Pédagogique** : École/formation, ateliers.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Aiguillon Construction (Groupe Arcade)

Maître d'œuvre : Archipole, AUA Structure, Become - M. Paol DISSAUX

Calendrier : novembre 2013 - décembre 2016

Programme : balnéothérapie, kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie, espace psychomotricité et simulations sensorielles, etc. Pose de rails de transferts pour l'ensemble des équipements dans toutes les chambres

FINANCEMENTS

Charge foncière : 1 652 000 €

Coût de construction : 11 052 930 €

Honoraires et charges financières : 2 874 829 €

Total prix de revient (HT) : 15 579 759 €

Subventions : ARS : 1 286 746 € DRAC : 50 000 €

LES PARTENAIRES

L'Association Don Bosco est une Organisation à But Non Lucratif (OBNL), à gestion désintéressée. Elle est Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, reconnue d'intérêt général. Son métier est l'action sociale et médico-sociale. Ses actions ne sont pas menées en direction d'une seule catégorie de public, mais visent l'inclusion de tous au service du « vivre ensemble ».

Ses interventions sont aujourd'hui organisées en quatre pôles actifs sur le département du Finistère :

- La Protection de l'Enfance,
- L'action médico-sociale
- L'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle
- L'accueil du jeune enfant

Le projet de l'Association Don Bosco est un projet humaniste, laïc et engagé pour le respect de la non-discrimination, pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'Association n'est pas exclusivement un outil de gestion d'établissements ou de services en réponse à la commande publique, elle vise par sa capacité d'initiatives, une transformation sociale, en participant, à son échelle, à la construction d'une société plus inclusive.

www.donbosco.asso.fr

La Mutualité Française Finistère - Morbihan

Créée le 16 avril 1905, la Mutualité Française Finistère-Morbihan, organisme à but non lucratif régi par le Code de la Mutualité, a été déclarée d'utilité publique en 1931. Elle est une entreprise de l'économie sociale intervenant dans les domaines du soin et de l'accompagnement des personnes.

La Mutualité Française Finistère-Morbihan se caractérise par l'importance de son réseau d'œuvres sanitaires et sociales qui emploie près de 3 000 salariés.

Elle gère cinq activités :

- L'Activité Services ;
- L'Activité Soins de Suite et de Rééducation ;
- L'Activité Personnes Agées ;
- L'Activité Domicile;
- L'Activité Personnes en Situation de Handicap.

Cette dernière regroupe une vingtaine d'établissements implantés sur les deux départements du Finistère et du Morbihan. Ces structures sont réparties sur trois unions techniques :

- Mutualité Française Finistère-Morbihan (Maison mère)
- Mutualité Santé Social
- Mutualité Travail Protégé.

Aujourd'hui, ce sont près de 800 résidents et usagers qui sont accueillis et suivis dans nos structures de l'Activité Handicap.

Aiguillon construction est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) implantée dans l'ouest de la France depuis 1902. Filiale du groupe Arcade, elle construit et gère des logements sociaux, en location et en promotion-accession sociale. Aiguillon permet à de nombreuses familles de louer ou de devenir propriétaire d'un bien à un prix abordable grâce à différents dispositifs. C'est un acteur clé de l'aménagement et de la politique de l'habitat qui accompagne les collectivités dans leur souhait de construire une ville empreinte de mixité sociale, générationnelle et architecturale. Aiguillon répond aux nouvelles façons d'habiter, aux nouveaux enjeux du vieillissement de la population, de l'accession à la propriété, et à l'accueil de populations aux demandes diverses. Présente dans 5 départements et 148 communes dans l'Ouest, Aiguillon investit plus de 120 millions d'euros par an dans l'économie régionale grâce à l'entretien et à la réhabilitation du patrimoine (16 000 logements), et à la construction neuve (650 logements livrés par an). Gestionnaire immobilier, elle entretient avec ses locataires des relations de proximité. L'écoute et l'accompagnement social en faveur du vivre ensemble constituent son point fort.

Plus de 27 000 habitants occupent un logement Aiguillon.

Le Groupe Arcade, pôle Hlm, s'appuie sur des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), des coopératives et une association. Les Esh, historiquement ancrées dans les territoires, bénéficient de l'expertise et des ressources d'un groupe présent sur tous les segments de l'habitat : logement familial, accession sociale, pensions de famille, résidences services étudiants et personnes âgées. La mixité des programmes livrés permet de soutenir l'accession sociale à la propriété des ménages les plus modestes et de sécuriser les parcours résidentiels. En 2015, le Groupe avec 1 419 collaborateurs a lancé la production de 3 600 logements dont 1 000 en accession sociale à la propriété. 4 300 logements sociaux ont été livrés en France. En 2016, le Groupe a pour objectif la mise en chantier de 4 500 logements. En matière de gestion locative, le Groupe fait état de près de 98 000 logements en France. Si 9 000 logements ont été attribués en 2015, le Groupe vise 15 000 attributions par an à l'horizon 2020 afin de répondre aux attentes des pouvoirs publics et aux besoins des ménages, notamment les plus modestes. En 2016, plus de 600 millions d'euros seront investis dans les opérations de construction, de réhabilitation et d'entretien des logements sociaux.

Photos



Vue aérienne de Kerlaouen avant la démolition.



La démolition.

